LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE CAMPING DU SIERROZ 2026

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping du Sierroz, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de reproposer l'hébergement à la location.
- Les réservations ne lient le Camping du Sierroz, que si le camping les a acceptées, ce que le Camping du Sierroz est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Camping du Sierroz propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Camping du Sierroz se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

1. Emplacement de Camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour 1 véhicule avec la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 personne, l'accès aux sanitaires, aux infrastructures d'accueil et à la vidange.

2. Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de locatifs.
- Le Camping du Sierroz se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

3. Frais de réservation

Les frais de réservation sont de 12€ pour une réservation par téléphone et de 4€ pour une réservation sur le site internet marchand du camping.

4. Réservation de groupe

- Le Camping n'accepte qu'un nombre limité de groupes. Toute réservation de plus de 2 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour au Camping du Sierroz est considérée comme un groupe.
- Les hébergements proposés sur le site internet marchand du Camping du Sierroz sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le Camping du Sierroz par téléphone, par mail ou via le formulaire de contact.

Le Camping du Sierroz contacté se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2026. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.
- Le montant de la taxe de séjour s'élève, pour un camping 3 étoiles à Aix-les-Bains, à 0,65€ par personne de plus de 18 ans et par nuitée.
- Une éco-participation est également appliquée à hauteur de 0,20€ par personne et par nuitée. Notre exploitation est soumise à de nouvelles taxes de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, encombrants recyclables). Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 20 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation.
- Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.
- En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le Camping du Sierroz se réserve le droit d'annuler la réservation et de reproposer l'hébergement à la location.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping (20 % d'acompte + solde du séjour).

ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Camping du Sierroz informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates, type d'hébergement) sur demande écrite (courrier ou mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. **Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.** À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation, ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur et au maximum le matin du jour du départ.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Prestations non-utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes:

- Fermeture des frontières par décision administrative
- Fermeture administrative du camping

Le client sera remboursé, sur demande, du montant correspondant déduction faite du coût de l'assurance annulation si elle a été souscrite.
En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement.

3. Annulation du fait du Camping du Sierroz

En cas d'annulation du fait du Camping du Sierroz, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping ou par email. Les annulations transmises par téléphone ne pourront être prises en compte.
Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

a. En cas d'annulation de la part du campeur sans souscription à la garantie annulation, pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- **Cas 1 - Annulation jusqu'à 30 jours avant le début de séjour :**
- L'acompte de 20 % du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte, seront remboursées.
- **Cas 2 - Annulation moins de 30 jours avant votre arrivée :**

Toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir du montant des sommes versées en chèques vacances pourra être proposé durant la saison en cours, déduction faite de l'acompte, selon les conditions indiquées ci-dessus.

b. En cas d'annulation de la part du campeur avec une souscription à la garantie annulation

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation correspondant à 3.5% du montant du séjour. Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4.a s'appliquent et le coût de l'assurance annulation sera déduite des sommes versées en cas d'annulation.

- Le Camping du Sierroz se réserve le droit de ne pas accueillir un campeur dont la dimension du véhicule mesure plus de 7,50m.
- Les véhicules, camions et caravanes de plus de 3,5T ne sont également pas autorisés au sein du camping ainsi que les double-essieux ou roues jumelées.
- Les bateaux et remorques à bateau sont interdits au sein du camping.

- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à son établissement aux familles se présentant avec un nombre de participants (bébé et enfants compris) supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Chaque participant devra être inscrit sur le bon de la confirmation de réservation.

En cas de non-respect de ces règles, toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

Selon les périodes, les jours d'arrivée sont variables (se reporter aux conditions du camping).

Hébergements locatifs :

- Le jour de votre arrivée au Camping du Sierroz, vous serez accueilli **à partir de 16h00** (les mercredis et samedis en haute saison) et à partir de 14h pour les tentes Bivouac.
- En cas d'arrivée tardive, vous devez impérativement contacter la réception avant sa fermeture.
- A la remise des clefs de votre location, une caution de 400 € vous sera demandée pour les mobil-homes, 300€ pour les Coco Sweet et 150€ pour les tentes Bivouac, en chèque ou en carte bancaire.
- Un inventaire d'état des lieux d'entrée est à remplir et signer. Vous devrez signaler tout manquement le lendemain matin de votre arrivée au plus tard. Faute de quoi, ceux-ci pourront vous être facturés comme toute casse éventuelle.

Emplacements de camping :

Le jour de votre arrivée au Camping du Sierroz, vous serez accueilli **à partir de 14h.**

2. Pendant votre séjour

- La barrière est fermée entre 22h et 6h. Aucun véhicule ne peut circuler durant ces horaires.
- Les installations supplémentaires ne sont pas autorisées à côté des locations (tente, van aménagé, etc.). Vous avez la possibilité de louer un emplacement supplémentaire selon les disponibilités.
- Il appartient au campeur de s'assurer. Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

Hébergements locatifs :

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être **libéré avant 10 heures** du matin.
L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire, mis à votre disposition avant votre arrivée, pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.
Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 70€ TTC vous sera demandé.

Emplacements de camping :

Au jour de départ indiqué sur votre réservation, l'emplacement doit être **libéré avant 12h**.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés au Camping du Sierroz (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégories) moyennant une redevance payable lors de votre réservation.
Le camping autorise au **maximum 2 animaux par emplacement** et **1 animal dans certains locatifs** (Mercure, Riviera & Vénus).
Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence et ne pas rester seuls au sein du camping.
Ils sont interdits dans les sanitaires et dans la salle TV.
Les excréments doivent être ramassés (des sacs sont mis à disposition).
Il est interdit de faire les besoins de votre chien sur les emplacements et derrière l'aire de vidange. Nous vous invitons à les sortir en dehors du camping.
Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour (vaccin antirabique compris).

WIFI

Le Wifi du Camping du Sierroz est gratuit et privé. Il est accessible sur une majorité des emplacements grâce à un code personnel fourni à la réception. Son débit vous permet de consulter vos mails mais n'autorise pas le streaming.

IMAGE

Vous autorisez le Camping du Sierroz, ainsi que toute personne désignée par le Camping du Sierroz, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Camping du Sierroz et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur le site internet et les réseaux sociaux du Camping du Sierroz - Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion du Camping du Sierroz et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Camping du Sierroz et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et pour une durée de 5 ans.

LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou mail au gestionnaire du Camping du Sierroz.

MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige avec le Camping du Sierroz, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante : Camping du Sierroz, Boulevard Robert Barrier, 73 100 Aix-les-Bains
Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du Camping du Sierroz.
Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation CM2C après un délai d'un mois à la suite de l'envoi de ces courriers ou mails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant : https://cm2c.net , ou par courrier : 49 rue de Ponthieu 75 008 Paris - cm2c@cm2c.net

RESPONSABILITÉ DU CAMPING DU SIERROZ

Le client reconnaît expressément que le Camping du Sierroz ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans les brochures ou les sites internet, notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du Camping du Sierroz sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping du Sierroz comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping du Sierroz en fonction de vos centres d'intérêts.
Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par mail à camping@aixlesbains.com ou par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant votre nom, prénom et adresse.

CAMPING DU SIERROZ Boulevard Barrier – 73 100 Aix-les-Bains
RC Chambéry 445 106 750